

29/01/2019

Aide humanitaire d'urgence 2019

L'UNICEF lance un appel de 3,9 milliards USD pour aider 41 millions

d'enfants touchés par des conflits ou des catastrophes

Des millions d'enfants vivant dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes n'ont pas accès à des services essentiels de protection de l'enfance. Une situation qui met en péril leur sécurité, leur bien-être et leur avenir, alerte l'UNICEF en lançant un appel de 3,9 milliards USD en appui à ses efforts pour venir en aide aux enfants pris dans des crises humanitaires.

1 enfant sur 4 vit dans un pays en conflit

Le rapport Action humanitaire pour les enfants de l'UNICEF établit le montant de fonds humanitaires nécessaires, ainsi que la nature des efforts à accomplir pour permettre à **41 millions d'enfants** d'avoir accès à de l'eau salubre ainsi qu'à des services de nutrition, d'éducation, de santé et de protection **dans 59 pays** à travers le monde.

Le financement des programmes de protection de l'enfance représente 385 millions USD de l'appel de fonds global, dont près de 121 millions USD pour les services visant à protéger les enfants victimes de la crise en Syrie.

« Aujourd'hui, des millions d'enfants frappés par des conflits ou des catastrophes sont confrontés à une violence, à une détresse et à des traumatismes d'une ampleur effroyable », déplore Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF. « Nul ne peut sous-estimer l'importance du travail que nous accomplissons dans le domaine de la protection de l'enfance. Sans espaces sûrs dans lesquels jouer en sécurité et sans possibilité de retrouver leur famille et de recevoir un soutien psychosocial, les enfants n'ont aucune chance de panser les blessures psychologiques infligées par la guerre. »

L'UNICEF estime que plus de 34 millions d'enfants touchés par des conflits ou des catastrophes n'ont pas accès à des services de protection, parmi lesquels 6,6 millions d'enfants au Yémen, 5,5 millions d'enfants en Syrie et 4 millions d'enfants en République démocratique du Congo (RDC). Ces services comprennent la prévention et le traitement de la maltraitance, de la négligence, de l'exploitation, des traumatismes et de la violence.

L'UNICEF s'engage également à garantir que la protection de l'enfance occupe une place centrale dans l'ensemble de ses programmes humanitaires, notamment dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et de l'éducation, en identifiant, atténuant et éliminant les dangers qui menacent la sécurité et le bien-être des enfants.

Contraintes budgétaires

Cependant, des contraintes budgétaires, ainsi que d'autres obstacles, dont le **mépris grandissant des parties belligérantes à l'égard du droit humanitaire international** et le **refus de laisser passer l'aide humanitaire**, limitent fortement la capacité des organismes d'aide humanitaire à protéger les enfants.

Ainsi, en 2018, l'UNICEF n'a reçu qu'un tiers des 121 millions USD nécessaires pour déployer ses programmes de protection de l'enfance en RDC et seulement 80% du financement nécessaire pour aider les enfants syriens.

« Il est essentiel de fournir à ces enfants le soutien dont ils ont besoin. Cependant, en l'absence d'une action internationale de grande envergure et durable, beaucoup d'enfants continueront d'en être privés », affirme Manuel Fontaine, Directeur des programmes d'urgence de l'UNICEF. « La communauté internationale doit s'engager à appuyer les efforts de protection des enfants pris dans des situations d'urgence. »

De plus en plus de conflits

L'année 2019 marque le 30^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 70^e anniversaire des Conventions de Genève. Pourtant, au cours des trois dernières décennies, **il n'y a jamais eu autant de pays impliqués dans des conflits internes ou internationaux, une situation qui menace la sécurité et le bien-être de millions d'enfants.**

Le rapport survient un mois après la déclaration de l'UNICEF sur l'**échec du monde à protéger les enfants vivant dans des régions touchées par des conflits** et sur les conséquences catastrophiques de cet échec. Les enfants qui sont exposés de manière prolongée à la violence ou à un conflit, en particulier à un jeune âge, risquent de développer une anxiété nocive.

Or, sans soutien adéquat, cette anxiété est susceptible d'avoir des retombées dramatiques sur leur développement cognitif, social et affectif à long terme. Certains enfants éprouvés par la guerre, les déplacements et d'autres événements traumatiques, tels que la violence sexuelle ou la violence liée au genre, ont besoin de recevoir des soins spécialisés.

Les cinq appels individuels les plus importants concernent les réfugiés syriens et leurs communautés d'accueil en Égypte, en Jordanie, au Liban, en Iraq et en Turquie (904 millions USD), le Yémen (542,3 millions USD), la République démocratique du Congo (326,1 millions USD), la Syrie (319,8 millions USD) et le Soudan du Sud (179,2 millions USD).

Résultats pour 2018

Au cours des 10 premiers mois de l'année 2018, grâce au soutien de l'UNICEF :

- 3,1 millions d'enfants et de personnes qui en ont la charge ont bénéficié d'un soutien psychosocial ;
- 35,3 millions de personnes ont eu accès à une eau salubre ;
- 5,9 millions d'enfants ont eu accès à une certaine forme d'éducation ;
- 4,7 millions d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole ;
- 2,6 millions d'enfants ont été traités pour malnutrition aiguë sévère.

Buts pour 2019

En 2019, toutes crises confondues, l'UNICEF avec l'appui de ses partenaires vise à :

- Apporter un soutien psychosocial à 4 millions d'enfants et de personnes qui en ont la charge ;
- Permettre à près de 43 millions de personnes d'avoir accès à une eau salubre ;
- Fournir à 10,1 millions d'enfants une éducation de base formelle ou non formelle ;
- Vacciner 10,3 millions d'enfants contre la rougeole ;
- Traiter 4,2 millions d'enfants atteints de malnutrition aiguë sévère.

Des photos et des ressources multimédias peuvent être téléchargées ici : <https://weshare.unicef.org/Package/2AMZIF3M0QD6>.

Le rapport Action humanitaire pour les enfants en 2019 est disponible ici : www.unicef.lu/urgences2019



- **Comment soutenir les équipes UNICEF lors des urgences ?**
- **Par un don au compte d'UNICEF-Luxembourg**
IBAN LU71 1111 2144 2050 0000 (mention : Urgences 2019)
- **Par un don en ligne sur www.unicef.lu/urgences2019**

Contact

UNICEF-Luxembourg
Paul Heber
Responsable de la Communication

Tél. : 44 87 15-26

Email : pheber@unicef.lu

www.unicef.lu/urgences2019